



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 novembre 2020

Nomination d'un nouveau directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture

Annick Girardin, ministre de la mer, et Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, saluent la décision du Conseil des ministres de nommer au 1^{er} décembre Eric Banel, Directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture, et remercient Frédéric Gueudar Delahaye pour son action au service des pêches et de l'aquaculture françaises.

Eric Banel, administrateur en chef des affaires maritimes, jusque-là directeur interrégional de la mer Sud Atlantique, basé à Bordeaux, a été nommé par le Conseil des ministres comme directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture. Il remplace dans ses fonctions, Frédéric Gueudar Delahaye qui ce poste depuis septembre 2015.

Annick Girardin et Julien Denormandie souhaitent remercier Frédéric Gueudar Delahaye pour son action durant cinq ans. Le travail qui attend Eric Banel, et toute la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture est lourd, dans le contexte du Brexit à venir et de la négociation annuelle des TAC et quotas. Le choix a été fait de confier les rênes de la pêche et de l'aquaculture françaises à un fonctionnaire expérimenté issu du secteur maritime. Les ministres seront particulièrement vigilants à la prise en compte des enjeux territoriaux dans un contexte particulier pour la pêche et l'aquaculture française. La dimension environnementale ne saurait être absente des exigences requises dans ces missions et le nouveau directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture devra travailler en lien avec tout le secteur pour poursuivre les efforts entrepris pour aller vers une pêche et une aquaculture plus durables et responsables, dont les professionnels doivent être les premiers témoins. Il s'agira par-là de construire le futur modèle de pêche français et le directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture devra mobiliser son administration et les services déconcentrés pour répondre aux défis immédiats en tirant profit des leviers importants que vont apporter le fonds Brexit, le plan de relance ou encore le fonds européen pour les affaires maritimes et pour la pêche 2021-2027.

Pour Annick Girardin : *« Eric Banel fera bénéficier de son expertise variée du secteur maritime en direction d'administration centrale. Je sais compter sur lui pour affronter les défis des conseils de fin d'année mais aussi du Brexit pour œuvrer au mieux à la défense de l'intérêt maritime de notre pays. La direction des pêches maritimes et de l'aquaculture est une direction clé dans l'action de mon ministère et je souhaite que le lien avec le local soit renforcé pour que l'administration de la mer soit au plus près des usagers. »*

Pour Julien Denormandie : *« A l'heure où regagner en souveraineté agro-alimentaire est un défi national, je sais qu'Eric Banel saura mettre son expérience au service de la pêche et de l'aquaculture françaises, en particulier dans un contexte de Brexit. Je tiens également à remercier Frédéric Gueudar Delahaye pour son action au cours de ces cinq dernières années. »*

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie

Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service presse d'Annick Girardin

Tél : 01 40 81 77 80
presse.mer@developpement-durable.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv